

SOUTIEN A DOMICILE

Une aide dans les gestes de la vie quotidienne

Le service "soutien à domicile" du Centre Intercommunal d'Action Sociale est destiné à favoriser la vie à domicile des personnes âgées handicapées, ou en incapacité momentanée, sur la commune d'Argentonay notamment. Il vient soutenir à domicile les seniors qui ont besoin d'être épaulés dans les tâches quotidiennes.

En 2018, 730 personnes ont bénéficié de ce service.

Pour quelques heures par semaine ou de façon plus régulière, les aides à domicile peuvent vous soulager dans les tâches quotidiennes : ménage, courses, entretien du linge, accompagnement dans les démarches administratives, tout en respectant, autant que possible, vos habitudes de

vie. Un soutien plus important comme l'aide au lever, à la toilette ou au coucher peut également vous être apporté par les auxiliaires de vie.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées et/ou handicapées pour des besoins ponctuels ou permanents.

Ces aides peuvent être financées en tout ou partie par les caisses de retraite ou le département (APA).

Pour tout savoir, contactez le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais au 05 49 65 97 95 ou par courrier à social@agglo2b.fr

PORTAGE DE REPAS

Des repas variés et équilibrés à domicile

Le repas est considéré à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) peut vous aider à pallier les difficultés liées à l'organisation des repas, grâce à son service de portage de repas à domicile destiné aux **personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée** en perte d'autonomie.

Des formules souples pour chaque besoin

Vous avez le **choix entre deux menus**. Vous pouvez ainsi opter pour un menu en fonction de vos goûts, vos intolérances alimentaires ou d'éventuelles pathologies.

Vous pouvez commander vos repas pour **3 jours minimum par semaine**, du lundi au dimanche, vous apportant ainsi un peu de souplesse (jours fixes déterminés au moment de l'inscription).

Des repas variés et équilibrés

Exemple avec un déjeuner type

 Un potage fait maison	 Un fromage ou produit laitier
 Une entrée	 Un dessert
 Une viande ou poisson et son accompagnement	 Un 1/4 de pain

Composante du dîner : entrée, plat complet, dessert

Des tarifs accessibles et un crédit d'impôt possible

- À partir de 8.50 € le déjeuner,
- Possibilité formule midi et soir et formule déjeuner 2 personnes à la même adresse.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.80 € par repas. Une attestation fiscale vous sera fournie.

Vous êtes intéressé par ce service ou souhaitez avoir plus d'information ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du C.I.A.S. de l'Agglomération au 05 49 65 97 95.